

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie d'Orsay

Correspondant : Cécile Stoltz, 2 place du Général Leclerc, 91400 Orsay, tél. : 01 60 92 80 29, télécopieur : 01 60 92 80 99, courriel : Cecile.stoltz@mairie-orsay.fr, adresse internet : <http://www.mairie-orsay.fr/>, adresse internet du profil acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_f0j33N27eG

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Travaux d'entretien et d'amélioration de l'arrosage automatique de la commune d'Orsay

Catégorie de services : 1

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 43323000

Lieu d'exécution et de livraison : Commune d'Orsay, 91400 Orsay

Code NUTS : FR104

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le présent marché prendra effet à compter du 1er janvier 2022, sous réserve de notification préalable, jusqu'au 31 décembre 2022 pour la première période. Le marché peut être reconduit tacitement 3 fois par période d'un an. Il est décomposé en deux postes :

- Poste n° 1 : Prestations forfaitaires (entretien préventif);
- Poste n° 2 : Prestations sur bons de commande (entretien curatif).

Le poste 2 est traité à prix unitaires au moyen de l'émission de bons de commandes sur le modèle d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire. Montant maximum annuel : 35 000 euro(s) HT

Prestations divisées en lots : non

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Cette opération est financée sur les fonds propres de la commune à partir de crédits inscrits au budget chaque année en section investissement ou de fonctionnement. Les modalités de paiement sont le mandat administratif. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception des factures

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Commentaire sur les justifications : La liste des documents à produire obligatoirement par le candidat à l'appui de sa candidature est précisée sans le règlement de la consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés

dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des candidatures : 27 septembre 2021 à 23 h 00

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2021-20

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23 août 2021

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_f0j33N27eG

Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation des entreprises peut être obtenu en le téléchargeant, sur le site accessible à :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_f0j33N27eG

Date limite d'obtention : 27 septembre 2021 à 23 h 00

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78011 Versailles, courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr, adresse internet : <http://www.ta-versailles.juradm.fr>

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable, 29 rue Barbey-De-Jouy, 75700 Paris, courriel : jean-louis.chavernac@ledefrance.pref.gouv.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Secrétariat général de la mairie d'Orsay, tél. : 01 60 92 80 74